

L'enfance et la jeunesse... une priorité

Pour la commune, la place de l'enfant est prioritaire parce que « l'éducation est l'affaire de tous ».



Après les élections du mercredi 10 septembre, Josselin, Mathilde, Célia, Inaya, Nathan, Charlotte, Carla, Sacha, Marion ont rejoint Nacim, Maël, Eloïse, Manon, Paul, Célestin pour siéger au Conseil Municipal d'Enfants. Ils souhaitent travailler autour des thèmes de l'intergénérationnel et de la solidarité.

La commune de Saint-Denis lès Bourg a fait le choix de longue date de privilégier la concertation avec la population et l'implication des citoyens dans la vie locale. Dans le domaine de l'enfance/jeunesse, cette orientation s'est notamment traduite par la délégation à des associations de l'accueil péri et extra-scolaire, mais aussi de la cantine (association Pyramide), de la crèche (association Bout'chou) et de l'animation jeunesse (Pôle Socio-Culturel). La commune participe aux conseils d'écoles et soutient les initiatives du Sou des écoles, mais aussi de l'ensemble des associations locales agissant dans le champ de la jeunesse.

Travailler ensemble, croiser les regards et partager les initiatives : telle est la volonté et le sens que la commune donne à la mise en œuvre collective et transversale de la politique enfance/jeunesse.

C'est dans ce cadre général, que la commune a mis en place en 2000 son premier Projet Educatif Local (PEL) pour mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs : enseignants, parents, animateurs, intervenant associatifs...

Depuis 2014, la nouvelle équipe municipale a souhaité maintenir le même cap. Elle réaffirme que l'enfant doit toujours être replacé au centre des préoccupations de tous ceux qui le côtoient du matin au soir. Et c'est donc tout naturellement que la réécriture du PEL s'est opérée dans une dynamique de continuité.

« Depuis le 1^{er} PEL en 2000, beaucoup de choses ont évolué, comme

les rythmes scolaires... Il nous faut donc réadapter ce PEL aux réalités d'aujourd'hui ».

C'est pourquoi, même si l'objectif principal du PEL 2015-2021 est d'affirmer les fondements de la politique des 0-25 ans, il ne peut se faire qu'en concertation avec tous les acteurs concernés par l'éducation des enfants, pour qu'ils exercent leur mission et leur responsabilité de manière conjointe et coordonnée.

Le PEL a donc pour vocation d'être un point de départ : il détermine les axes de travail de tous pour la mise en place et le financement de dispositifs d'actions éducatives.

Ainsi, le 11 septembre dernier, le nouveau Projet Educatif Local de la commune a été présenté. Fruit d'un travail collectif de 18 mois, il a été co-signé par les institutions (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale).



En détail dans ce journal, une présentation des actions et des partenaires qui œuvrent ensemble pour l'enfance et la jeunesse. ➔

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

La baisse des dotations de l'État est au cœur de l'actualité des collectivités locales. Par son ampleur et sa rapidité, elle inquiète tous les élus locaux et nous obligent à revoir en profondeur tous les champs de l'action publique et leurs modes de financement. L'évolution de la dette n'est pourtant pas nouvelle. Elle devient aujourd'hui intenable et nous demande enfin de réagir. Dans ce contexte économique difficile, il est normal que les collectivités locales prennent part au redressement national des comptes publics. Celui-ci ne pourra être efficace et accepté qu'à plusieurs conditions : une juste répartition de cet effort pour qu'il soit supportable par tous, une réorganisation en profondeur de nos compétences et de notre gouvernance territoriale pour optimiser durablement l'action publique et la préservation de nos capacités d'investissement pour soutenir l'économie et l'emploi local.

A Saint-Denis, notre contribution se monte à 140 000 euros pour l'année 2015 auquel viendront s'ajouter des prélèvements comparables en 2016 et 2017. Plusieurs leviers identifiés lors de la préparation du budget sont aujourd'hui mis en œuvre et permettent de résoudre une partie de l'équation financière mais ne nous affranchiront pas de limiter nos actions qu'à celles vraiment essentielles.

Le second projet éducatif local signé à la rentrée qui vous est présenté dans ce journal, est à l'image de cette démarche pragmatique que nous adoptons : maintenir une politique enfance-jeunesse forte, gage d'avenir pour notre société ; recentrer nos interventions et développer les complémentarités, chacun dans nos domaines de compétences ; impliquer et responsabiliser tous les acteurs dans le choix des priorités mais aussi dans le maintien des moyens pour agir efficacement.

La mutualisation des moyens et le pacte financier et fiscal entre l'agglomération et les communes ont également permis de compenser une partie des baisses des dotations de l'État. Ces mécanismes de coopération territoriale plaident en faveur d'un élargissement du périmètre de Bourg-en-Bresse Agglomération. Il est actuellement en discussion sous l'égide du préfet. L'avènement d'un « Grand-Bourg » interroge légitimement sur la place et le rôle de nos communes dans une agglomération de plus de 100 000 habitants. Il ne pourra aboutir positivement que sous la seule contrainte financière. Mais, comme la baisse des dotations, ce changement de périmètre peut aussi être vécu comme une opportunité d'adapter notre organisation territoriale à un contexte économique durablement contraint et de construire, à l'échelle du bassin de vie, un territoire diversifié, solidaire et attractif, dans l'intérêt de tous.

Dérogation à la carte scolaire : les critères

La commune souhaite favoriser l'école de proximité et impose une carte scolaire en fonction de son lieu d'habitation. Dans certains cas, il arrive qu'un enfant aille dans une école autre que celle de rattachement. Ces dérogations à la carte scolaire sont rendues possibles dans le cadre d'un travail de coopération entre Bourg-en-Bresse, Saint-Denis lès Bourg, Viriat et Péronnas.

Cinq motifs validés par le Conseil Municipal sont possibles et font l'objet d'une étude au cas par cas : rapprochement de fratrie, continuité de scolarisation, accès à une classe CLIS (classe pour l'inclusion scolaire), proximité du mode de garde, rapprochement familial.



Et après l'été...

Revoilà l'automne avec traditionnellement son lot de feuilles qui tombent. Si chacun maîtrise les feuilles mortes en les ramassant à la pelle, il n'en est pas de même avec celles reçues des administrations privées ou publiques. L'inquiétude des citoyens à l'ouverture de chaque pli fiscal croit au même rythme que le désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités publiques donc de nous autres les administrés. L'État, qui parallèlement, et toujours dans un but purement économique, impose l'augmentation du périmètre des agglomérations et / ou la

mutualisation des services et des moyens. Comme ailleurs Saint-Denis lès Bourg n'échappe pas à cette évolution et doit répondre à cette équation dotation en baisse / besoins communaux en hausse. Si, comme nous vous pensez que ce changement ne doit pas se faire au détriment des services publics de proximité, et doit être réalisé avec l'avis des populations concernées contactez-nous. Ensemble et unis nous irons plus loin.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

Une politique forte et partagée

L'enfant au cœur des préoccupations



• L'école primaire du village

Elle compte 273 élèves. Son projet éducatif comporte deux axes forts : favoriser le bien-être de l'enfant et l'accompagner dans sa construction de citoyen.

« Nous sommes engagés dans une réflexion autour du bien-être et l'épanouissement des enfants »

L'école compte 123 élèves au total. Depuis plusieurs années, l'école développe des projets autour de l'environnement (en lien avec la FRAPNA, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et de l'accès à la culture. Trois fois par an, des sorties culturelles sont financées en partie par le Sou des écoles de Saint-Denis lès Bourg (visite de musées, sorties architecturales...). D'autres partenariats permettent aussi la mise en place d'actions : travail autour du petit-déjeuner avec les élèves infirmiers du Centre Psychothérapeutique de l'Ain, ateliers du musée de Brou, atelier basket avec la Jeunesse Laïque...

• Les écoles privées de Bourg-en-Bresse

91 enfants de Saint-Denis lès Bourg sont scolarisés dans les écoles privées Jeanne d'Arc, Sainte-Marie, Notre-Dame et Saint-Louis.

• Dérogations à la carte scolaire : les critères

La proximité de l'école et du lieu de vie de l'enfant est importante. Il arrive que l'école d'une commune voisine soit plus proche que l'école de la commune. Dans le cadre d'un travail de coopération entre Bourg-en-Bresse, Saint-Denis lès Bourg, Viriat et Péronnas, des dérogations à la carte scolaire sont possibles pour des motifs valables et listés : rapprochement de fratrie, continuité de scolarisation, existence d'une classe CLIS (classe pour l'inclusion scolaire), proximité du mode de garde, rapprochement familial.

• Le collège Yvon Morandiat à Saint-Denis lès Bourg

Les 527 élèves sont répartis dans 21 classes. Les effectifs sont stables par rapport à l'an dernier. Le projet d'établissement et le contrat d'objectifs sont orientés autour de trois axes :
1. Assurer la réussite de tous les élèves
2. Décliner les axes d'une école promotrice de la santé
3. Favoriser l'intégration du collège dans son environnement. Le collège est partenaire du PEL sur la cible des 12/15 ans au cœur de plusieurs actions phares.

• Le collège des Côtes à Péronnas

39 enfants de Saint-Denis lès Bourg fréquentent le collège de Péronnas. Les actions de son projet d'établissement ont pour objectif de développer l'égalité des chances, la réussite pour tous, le vivre-ensemble et la citoyenneté.

• L'école maternelle des Vavres

Elle compte 146 élèves dont 40 de Saint-Denis lès Bourg. Elle a la particularité de proposer une scolarisation des tout-petits dès 2 ans (38 enfants). « Notre implication dans le PEL nous a permis de rencontrer l'ensemble des éducateurs et des personnes qui travaillent autour de l'enfant et du temps de l'enfant. Notre école est atypique car elle se situe sur deux communes. Cela nous a rapproché de ce qui pouvait se faire au village. Nous nous sommes inscrits dans les créneaux 2/6 ans : les échanges ont été très riches. », souligne Dominique Mérieux, directrice.

• L'école du Peloux

Située sur la commune de Bourg-en-Bresse, l'école du Peloux accueille 289 élèves, dont 66 de Saint-Denis lès Bourg, et 12 en CLIS (classe pour l'inclusion scolaire). Elle développe des projets autour de l'expression orale et écrite via la musique, le théâtre, la lecture... Objectif : travailler sur des parcours artistiques ou d'expression pour les élèves. Le mercredi, l'école maternelle va mettre en place des ateliers inter âges autour des sciences, de l'expression orale, écrite et artistique, mobilisant tous les adultes et les élèves de l'école.

• L'école élémentaire des Lilas

Chaque année, 20 % des effectifs de l'école des Lilas située sur Bourg proviennent de Saint-Denis lès Bourg.

• Bout'chou

Le Pôle Petite Enfance Bout'chou propose trois services : un service crèche/halte garderie de 36 places, un accueil familial et un relais assistant maternel. « Le projet pédagogique met l'enfant au centre de l'action. Il vise la socialisation, l'acquisition de l'autonomie, le respect des autres et de la diversité culturelle. Ce travail est mené aussi avec les parents, éducateurs de leurs enfants. Dans le cadre du PEL, Bout'chou travaille sur les passerelles entre la crèche et l'école », explique la directrice, Véronique Herbreteau.

• Terre en couleurs

Le centre de loisirs situé quartier Terre des Fleurs à Bourg-en-Bresse accueille des enfants de l'école des Vavres, des Lilas et du Peloux. 70 enfants de Saint-Denis lès Bourg le fréquentent. Des actions sont développées en lien avec Pyramide et les associations de Saint-Denis lès Bourg : Carnaval, spectacle de Noël...

• Zepole, le pôle socio-culturel

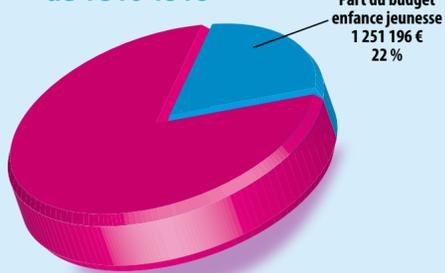
La création de Pyramide dans le cadre du 1^{er} PEL a entraîné par extension la création du Pôle en 2009. Tous les jeunes dès 12 ans peuvent trouver au Pôle socio-culturel (PSC) un appui pour la réalisation de leurs projets. Les jeunes ont des idées qu'ils n'arrivent parfois pas à concrétiser : ils ne savent pas toujours à quelle porte frapper. D'un projet personnel de voyage à l'installation d'un skate parc, pour monter un dossier ou chercher des financements, l'accompagnement proposé par le PSC est vaste. Le développement d'un atelier jeux en ligne par des lycéens le samedi après-midi en est un exemple.

« Bout'chou travaille sur les passerelles entre la crèche et l'école »

En lien avec les autres acteurs du territoire, le PSC souhaite développer des actions en faveur des jeunes adultes : maîtriser un entretien d'embauche, trouver un job d'été, choisir une orientation professionnelle... Là encore, le PSC est un relais.

Autre volet de la mission du PSC : travailler sur la relation parents / enfants. « Dans le PEL, nous nous sommes engagés à porter les projets des fiches actions autour de la jeunesse et de la famille », souligne le directeur, Olivier Molé.

> Budget général de la commune de 4 516 484€



À SAVOIR **PEL ?**

> PEL... Définition
Le PEL est un cadre formalisé et écrit, au sein duquel les acteurs de l'éducation qui interviennent sur un même territoire, s'inscrivent pour exercer leur mission et leurs responsabilités de manière conjointe et coordonnée. Il est fait en direction et au bénéfice de l'enfant et des jeunes pour leur développement jusqu'à l'âge adulte, leur réussite, leur épanouissement et leur intégration dans la société et dans l'environnement local.

« Proposer le meilleur accompagnement possible vers l'âge adulte aux enfants et aux jeunes âgés de 0 à 25 ans »

> L'enfant au cœur du PEL
Il doit tenir compte des différents temps de l'enfant, aider l'enfant à se construire, accompagner les parents dans les grands événements de la vie de leurs enfants, faciliter l'accès aux ressources éducatives : premiers contacts avec les structures d'accueil de la petite enfance, la maternelle, le CP, premiers contacts avec l'extérieur, les centres de loisirs, premiers contacts avec le collège, le lycée et premiers contacts avec la vie professionnelle.

> Les axes du PEL
AXE 1 : Favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes du territoire (0-25 ans).
• Contribuer à la réussite scolaire, sociale et professionnelle de tous les enfants et les jeunes du territoire.
• Accompagner l'aide à la parentalité, les parents étant les premiers éducateurs. En s'appuyant sur les valeurs fortes de mixité, d'équité, de respect, de citoyenneté, d'accès pour tous, de solidarité, de laïcité, d'autonomie et d'ouverture sur le monde.

AXE 2 : Développer les complémentarités éducatives pour des actions cohérentes et de qualité.
• Co-construire et développer les partenariats et les liens entre les acteurs du territoire, favoriser la transversalité.
• Accompagner chaque enfant et jeune dans son parcours en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques sportives, artistiques et culturelles. En prenant en compte les différents temps de l'enfant et en valorisant l'engagement éducatif des familles.

> PEL décliné en actions concrètes
Au total, onze actions à poursuivre, à mettre en place, à développer ont été formalisées. Elles définissent le public visé, les objectifs, les modalités de mise en œuvre. Elles nomment le pilote de l'action et l'engagement des partenaires, elles feront l'objet d'évaluations.

> Un exemple :

Fiche action n°7 : Le Conseil Municipal d'Enfants

Accompagner les jeunes à devenir les citoyens de demain est un axe fort de la politique éducative. Le Conseil Municipal d'Enfants permet à des jeunes dyonisiens et dyonisiennes de porter la parole et les projets de leurs pairs devant les élus. Ils sont à l'origine de nombreuses actions et réalisations. Ils ont impulsé une réflexion sur la création d'un city-stade et d'un skate-park. Elu pour deux ans et renouvelable par moitié tous les ans, le CME est composé d'enfants en classe de CM1 et CM2. Pour répondre à une demande de ces jeunes citoyens, la mise en place d'un Conseil Municipal Junior est à l'étude. Il devrait concerner les collégiens.

➔ Pour aller plus loin
Le PEL est téléchargeable sur le site de la commune www.stdenislesbourg.fr

> Du côté de la Médiathèque

Octobre

Samedi 10 à 10h. Animation interactive par l'auteur Cécile Alix autour de son album « L'ours et la lune ». Public familial. Sur inscription.

Samedi 10 à 10h. « Tu t'es vu quand t'as lu ? ». Club de lecteurs

Samedi 24 à partir de 10h30. Contes en Couleurs

Novembre

Samedi 21. Dans le cadre de l'opération « Premières Pages » en partenariat avec le Pôle petite enfance et le Conseil Départemental : spectacle « Petites formes musicales à participation » animé par Catherine Matrat (deux séances : 10h et 11h15 à la Ferme). Places limitées. Sur inscription. Public enfant jusqu'à 3 ans.

Décembre

Samedi 19 à partir de 10h30. Contes en Couleurs

D'octobre à décembre, la médiathèque se parera des couleurs de l'amour à l'occasion de l'opération « 3 mois d'amours » en partenariat avec la Direction de la Lecture Publique, service du Conseil Départemental.

• **du 9 au 30 octobre.** Exposition de créations réalisées par l'atelier Arts Bis, visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

• **12 novembre.** Goûter philo pour public scolaire animé par Brigitte Labbé.

• **14 novembre à partir de 10h30.** Contes en Couleurs.

• **18 novembre.** Atelier démonstration kirigami (art japonais du coupage de papier) par Chantal Gondard de 16h à 17h.

• **27 novembre.** Blind test (jeu de culture musicale) animé par l'écrivain de lune à partir de 18h30. Public ado et adulte.

• **5 décembre.** Carole Gourrat, médiatrice culturelle au Monastère royal de Brou, présentera de manière sensorielle et tactile l'exposition « À l'ombre d'Eros » et proposera la fabrication d'un cœur anatomique. Places limitées. Sur inscription, à partir de 5 ans.

Renseignements et inscription :
Tél. 04 74 24 45 43
mediatheque@stdenislesbourg.fr

État civil

Naissances

Paco Hinaut-Guyot (11/06), Lana Dhennin (12/06), Melis Cömert (15/06), Sara Benchouka (25/06), Alyassa Mahamdioua (25/06), Diego Huerta-Rodriguez (29/06), Mohamed Guessoum (10/07), Neïla Tahir (29/07), Hayleen Verne (31/07), Maëlys Poncin (06/09)

Décès

Yvonne Briffaz (07/06), Andrée Ecohard épouse Guillermin (10/06), Thérèse Romera veuve Roblès (12/06), Simone Boiron veuve Tanard (17/06), Lucienne Miguet épouse Bolliet (04/07), Jean-Marc Mazuir (01/08), Georges Perret (10/08), Gustave Pacquelet (21/08), Fatima Mribtiouini épouse Bahloul (28/08), André Dubuis (29/08), Gilbert Dananher (29/08), Jacques Darnand (02/09), Suzanne Rosset veuve Guigout (25/09)

Mariages

Cédric Leclercq et Clémentine Dury (20/06), Olivier Tissier et Cristelle Rouchon (04/07), Ivan Penava et Laure Lebel (08/08), Francis Marielle et Maïté Gourmand (22/08), Nicolas Adam et Lucie Burloux (29/08), Nicolas Coquelin et Emilie Louis (05/09).

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction : Pauline Froppier (ComPouce) - Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Poncet - Tirage : 2 700 exemplaires - Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations - Distribution : Ainterjob
Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

> Instantanés d'été

Retour en images sur les événements de l'été à Saint-Denis lès Bourg



> **27 juin.** Spectacle, chants, jeux à la traditionnelle fête des écoles organisée par le Sou des écoles.



> **4 juillet.** Les belles notes de Fais ta musique, manifestation à l'initiative d'Accords Musique, accompagné par le Pôle, avec le soutien financier de la mairie.



> **18 et 19 juillet.** Belle ambiance à la fête patronale du Comité des Fêtes ! Et bravo aux jeunes qui se sont lancés pour la 1^{re} édition de la course enfants organisée par le Saint-Denis Rando Cyclo.



> **24, 25 et 26 juillet.** Plus de 2000 participants au 89^e Championnat de France de boules sportives organisé par le Comité bouliste de l'Ain.



> **Plage du Pôle.** Malgré des annulations d'animations dues à la canicule, la plage du Pôle a enregistré 3200 entrées grâce à une belle installation du site avec l'ETAC (Ecole des Techniques et Arts du Cirque) de Bourg et Pyramide.

En bref ...

Sur les sentiers



> Samedi 12 septembre, une quarantaine d'habitants sont venus découvrir les arbres et arbustes des sentiers de Saint-Denis lès Bourg. La visite, un peu humide en raison des orages, a été très riche d'enseignements grâce aux commentaires très professionnels de Daniel Perret, président du Comité Départemental du Fleurissement.

Explosion de couleurs

> L'année a été difficile pour le fleurissement de la commune. « Le vent du nord au début de la saison puis la canicule et la sécheresse n'ont pas facilité les choses », souligne Bruno Marvie, président du Comité de Fleurissement. Toutes les plantes n'ont pas supporté ces conditions extrêmes. Toutefois, grâce à la mobilisation des services techniques, la commune a su garder ses belles couleurs, dans le respect de la réglementation préfectorale. Le jury régional est passé le 6 juillet. Souhaitons qu'en novembre, notre 2^e fleur du label Village Fleuri soit maintenue !



Du changement dans le personnel

> Le 1^{er} juin, Stéphane Poisson a intégré les services techniques de la commune, dans le domaine de la maintenance des bâtiments et travaille en binôme avec Franck Vialet. Il remplace Christian Colin qui a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 25 ans de travail dans nos services. Stéphane Poisson est titulaire d'un CAP installateur thermique et sanitaire. Après une longue expérience dans le secteur privé, il a brillamment obtenu le concours d'adjoint technique territorial de 1^{re} classe, grade auquel il a pu être nommé par la commune.

Forum des associations, 6^e édition



> Près de 500 personnes sont venues à la rencontre des 28 associations présentes de Saint-Denis lès Bourg le 4 septembre dernier. Ce forum, organisé par le Pôle Socio-Culturel, permet aux visiteurs de mieux connaître la diversité du tissu associatif

de notre commune. Les démonstrations d'aïkido, de capoeira, de tennis de table, d'escalade ont été très appréciées, tout comme la présence des sapeurs-pompiers à l'entrée de la salle des fêtes. Rendez-vous l'année prochaine !



Salut champion !

> Stéphane Badey, membre du club Saint-Denis Cyclisme, a été sacré champion de France master au contre-la-montre par équipe avec ses coéquipiers Pascal Thévenin et Joël Nivet. Le championnat s'est déroulé le 13 juillet à Laive en Saône-et-Loire. Roger Grimoud, président du club, est fier de son coureur. Un grand bravo à notre champion !

Agenda

OCTOBRE

- **Mardi 13**
9h/13h et 16h/19h - Don du sang - Salle des Fêtes
- **Vendredi 16**
20h30 - Conférence Ain Nature et Santé sur l'hypnose - La Ferme
- **Samedi 24**
14h30 - Concours de belote Anciens combattants et prisonniers de guerre - Salle des Fêtes

NOVEMBRE

- **Vendredi 6**
18h - Film sur l'exposition 1914-1918 - La Ferme
- **7 au 11/11 au Pôle**
10h-12h/14h-18h - Exposition sur la guerre 1914-1918
- **Samedi 7**
14h30 - Concours de belote Secteur bouliste Bressan - Salle des Fêtes
- **Mercredi 11**
Commémoration armistice 1918
- **Samedi 14**
9h30 - Vente de saucissons cuits - Parking fromagerie
21h - Bal des jeunes - Olympique Saint-Denis - Salle des Fêtes

MARDI 17

- 13h30 - Concours de belote coïncée - Club Amicitie Rencontre - Salle des Fêtes
- **Vendredi 20**
20h30 - Conférence Ain Nature et Santé sur les Fleurs de Bach - La Ferme
- **Dimanche 22**
12h - Raclette - Comité paroissial - Salle des Fêtes
- **Dimanche 29**
12h - Repas des aînés - Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

DÉCEMBRE

- **Samedi 5**
9h - Distribution des colis des Anciens - CCAS - La Fabrique
- **Vendredi 18**
15h30 - Goûter de Noël - Club Amicitie Rencontre - Salle des Fêtes
20h30 - Conférence Ain Nature et Santé sur les 3 Piliers du Bonheur - La Ferme
- **Samedi 19**
Journée - Coupe de Noël - Saint-Denis Dojo - Gymnase
14h - Concours Belote à la vache - Les Amis de la Veyle - Salle des Fêtes

JANVIER 2016

La quinzaine du Numérique à la médiathèque

Votez !

Élisez vos conseillers régionaux les 6 et 13 décembre prochain.

Les bureaux de vote à la salle des fêtes seront ouverts de 8 h à 18 h.

www.stdenislesbourg.fr/
Calendrier-des-fetes

